L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 13 JUIN 1885.

58ème Année

Dufour, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 13 JUIN 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Ventes qui ont lieu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—La maison Delvaille sur la rue Esplanade ; vente des plus positives.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Magnifique résidence de famille avec jardin, écurie, etc., dans le Second District, coin des rues Ursulines et Johnson.

Aussi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine.

PAR LE SHERIF—Comptes à recevoir, réclamations, etc.

PAR P. A. LOOBY, Constable—A son entrepôt No 152 rue Lafayette, plusieurs lots de meubles.

Une vente importante de propriétés de ville et de choix sera faite aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, par MM. C. E. Girardey & Co., encanteurs, comprenant plusieurs emplacements pour affaires et résidences, situés dans les 1er, 2e, 3e et 6e districts et également désirables comme placements rémunératifs. L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur les descriptions d'annonces pour plus amples informations.

La salubrité publique.

Pas plus tard qu'hier, nous donnions ici la preuve des pénibles impressions éprouvées, l'hiver dernier, par les étrangers qui affluaient parmi nous, à l'aspect de nos rues mal entretenues, de nos ruisseaux fangeux, de nos égoûts malsains, de notre coupable oubli des règlements sanitaires observés religieusement dans des villes bien moins exposées que la nôtre à l'invasion des épidémies, à l'invasion, surtout, des affections paludéennes, plus dangereuses peut-être encore que les maladies épidémiques.

Nous disions que cette situation anormale faisait peser sur nous une lourde responsabilité et nous imposait de grands devoirs. Rien n'est plus vrai ; il est temps, grand temps, de nous conformer aux lois les plus élémentaires de l'hygiène, de la salubrité publique et particulière. A cette heure, principalement, où les chaleurs commencent à développer les miasmes empoisonnés, qui se dégagent d'un sol couvert de matières malsaines, nos regards se portent anxieusement vers le Bureau de Santé à qui nous demandons le salut au milieu des dangers qui nous menacent. Mais le Bureau de Santé reste impuissant devant nos supplications ; il n'a pas les premiers fonds pour commencer les travaux les plus indispensables.

Nous nous retournons vers l'Association sanitaire auxiliaire, mais elle aussi est aux abois ; elle a rendu d'immenses services, grâce aux contributions de citoyens dévoués qui l'ont, depuis plusieurs années, aidée très puissamment, mais dont la générosité se fatigue avec le temps, surtout en présence de l'inaction systématique des fonctionnaires chargés de veiller sur la santé de leurs administrés.

Pourtant, il y a péril en la demeure ; le danger grandit tous les jours ; le temps presse, il faut agir sans plus tarder. Que nous sert de prendre de merveilleuses précautions au dehors contre un ennemi souvent imaginaire, qui n'arrive pas, on prend des détours que nous n'avons pas prévus, pour s'introduire chez nous, au moment où nous nous y attendons le moins, et par la porte qui, par mégarde, lui est restée ouverte—si nous laissons se développer à l'aise, au milieu de nous, un autre ennemi tout aussi terrible et qui n'est que trop réel !

Ce n'est pas nous qui parlons, ce sont les autorités en la matière, c'est le Bureau de Santé, qui signale le mal et demande à grands cris qu'on y porte immédiatement remède.

Un accident imprévu, la mort d'un enfant, causée par une maladie dont on n'a pu bien nettement définir la nature, attire nos attentions et les détourne du but que nous avons à poursuivre, du péril qui nous menace.

Ne nous laissons pas distraire ainsi et veillons sur l'ennemi du dedans ; il est plus à redouter que celui du dehors. D'ailleurs, nous avons des hommes capables, énergiques, ayant pour mission de garder toutes les avenues qui donnent accès à notre ville, et s'il leur est possible de remplir cette mission avec succès, ils n'y failliront pas. Ils ont fait leur preuves, ils ne trahiront pas notre confiance.

Allons au plus pressé ; n'oublions jamais que si un mal, venant du dehors, peut facilement se propager dans notre ville, c'est qu'il trouve dans le sol que nous foulons, dans l'air que nous respirons, des aliments qui le nourrissent et lui permettent de se développer, de grandir, de multiplier.

Commençons donc par prendre nos sûretés au-dedans, par purifier le sol, l'air, des éléments qui les corrompent, et il nous sera permis alors de regarder en face l'ennemi du dehors, de le braver presqu'avec impunité ; nous aurons fait le désert devant lui ; faute d'aliment, il périra d'inanition. Le premier des préservatifs contre l'invasion d'une épidémie exotique, c'est un état parfait de salubrité intérieure.

Coûte que coûte, il faut que nos rues soient propres, que nos ruisseaux soient débarrassés de la fange qui les comble, et laissent l'eau du fleuve couler en abondance, sans obstacle, et sans interruption ; il faut que nos égouts et nos canaux de desséchement ne soient plus chargés des obstructions qui les empêchent de fonctionner et les transforment en mares d'eau stagnante, en foyers d'infection. Qu'adviendra-t-il si ces mêmes canaux, qui n'ont d'autre but que de rejeter au loin les germes du mal, ne servent qu'à les agglomérer, qu'à en doubler, à en quadrupler, à en décupler la puissance par l'agglomération—si la maladie nous vient précisément du remède destinée à la guérir ?

Nous sommes pauvres, dit-on, la caisse municipale est à sec ; les recettes ne suffisent pas à couvrir les dépenses ordinaires. Nous savons tout cela, et si nous avions de vouloir un seul instant l'oublier, on nous le répète assez souvent et avec assez d'opiniâtreté, pour nous forcer à en garder constamment le souvenir. Nous ne voulons donc pas perdre notre temps en protestations aussi inutiles que stériles ; elles ne rempliront pas la caisse publique, si elle est vide ; elles n'en feront pas sortir les fonds, s'il y en a. N'ayant rien à attendre de nos autorités, ne nous en fions qu'à nous-mêmes ; faisons de nos propres mains la besogne que nos administrateurs se déclarent impuissants à accomplir. S'il y a des torts à expier, des fautes à réparer, nous y songerons plus tard. Aujourd'hui, il n'est plus temps de discuter, de récriminer ; il faut agir, et agir immédiatement, avec toute l'ardeur, toute la générosité, tout le patriotisme dont nous sommes capables, dont nous avons donné tant de preuves, à propos de questions beaucoup moins vitales que celle qui nous préoccupe.

A vrai dire, ce n'est plus le dévouement qui doit nous animer, c'est le sentiment de l'intérêt bien entendu, c'est une sorte d'égoïsme parfaitement légitime, car il s'agit de la santé, de l'existence de nos femmes, de nos enfants, de tous les êtres qui nous sont chers—de notre santé, de notre existence à nous-mêmes. Nous avons à lutter contre un mal à la fois public et particulier, commun et individuel, et, pour chacun de nous, c'est un cas de légitime défense.

Entendons-nous donc ; cotisons-nous, souscrivons dans la mesure de nos moyens ; recueillons des sommes suffisantes pour accomplir l'œuvre de salut ; encourageons comme elle le mérite, et autant qu'elle le mérite, l'Association sanitaire dans sa noble mission. Aidons-nous et demandons à Dieu de nous aider.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Louisiane.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O. paroisse St-Jacques, Louisiane, du 10 juin :

Le fleuve a tellement baissé depuis quelques jours, qu'il a maintenant atteint le niveau qui ne permet plus aux planteurs d'utiliser leurs dalles pour l'irrigation de leurs immenses rizières.

Partout on a installé ou on installe des pompes pour y suppléer ; nuit et jour, les machines fonctionnent et font entendre leur monotone et coûteuse musique.

On est, généralement, satisfait de l'aspect de la récolte.

—Les journées sont d'une chaleur intense, aussi, la plainte habituelle se fait entendre, "Mon Dieu ! qu'il fait chaud."

Les soirées, heureusement sont délicieuses, et ce serait un vrai plaisir de prendre le frais si ce n'était l'ennuyeuse visite que nous font les "cousins d'Amérique", lesquels semblent s'être multipliés prodigieusement cette année, pour tourmenter l'épiderme délicat des humains.

—Dimanche dernier a eu lieu la cérémonie de la première communion à l'Eglise St Jacques.

Cinquante enfants, préparés avec soin par le Rév. P. Dubourg, se sont approchés de la table sainte ce jour-là.

A l'heure indiquée une procession composée des heureux enfants et de leur non moins heureux parents et amis se forma au presbytère d'où elle se mit en marche pour l'église paroissiale qui avait été délicatement ornée pour cette fête solennelle.

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ces cérémonies dans nos paroisses des deux rives ont pu dire avec raison : "Voilà des fêtes populaires et chrétiennes, et des congrégations dignes encore de jouir d'un tel privilège.

Ici, point de désordre, point de scandale à l'occasion d'une si grande cérémonie,—une population libre, donnant un libre cours à ses opinions religieuses, et par son noble maintien imposant silence au railleur impie qui aurait osé se glisser parmi la foule.

Hier, dans cette même église avait aussi lieu le service anniversaire du Rév. P. Geffroy, si favorablement connu et apprécié par les paroissiens de St Jacques. Quatorze ecclésiastiques et une foule de fidèles assistaient aux cérémonies.

—L'habitation de M. Théodule Bourgeois a été mise à l'enchère publique par le shérif, samedi dernier et a été adjugée à M. J. P. Bourgeois pour la somme de dix mille piastres.

L'*Entreprise*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 10 juin :

L'habitation "Rosedale", située à quelques milles au-dessous de la Nlle-Ibérie, ayant 2040 arpents d'excellente terre, bien améliorée et sur laquelle se trouve une des plus belles résidences sur le Têche, a été vendue $11,020, samedi dernier, par le shérif, à M. Alfred Gousoulin, de Loreauville. M. Brulatour l'a achetée, il y a deux ans, de la succession Carrière, $20,000 comptant, et le propriétaire y a dépensé $10,000 en améliorations.

—La récolte des pommes de terre a été extraordinairement belle dans notre paroisse et il y a eu de fortes expéditions pour la Nouvelle-Orléans.

—Mme Adams, la mère de M. W. H. Fly, demeurant à trois milles au sud d'Ibérie, élève avec succès un grand nombre de vers à soie. Elle a aussi une certaine quantité de soie retirée des cocons. On annonce que plusieurs de nos citoyens ont l'intention de se procurer des œufs de ces vers, de Mme Adams, pour entreprendre la nouvelle industrie la saison prochaine. Nous avons assez de muriers ici pour garantir le succès de l'entreprise.

—Nous annonçons avec regret la mort de Mme Marcel Boutté, décédée, en cette ville, ce matin, à 9 heures, à l'âge de 63 ans. Nous présentons aux parents affligés nos sentiments de condoléance.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 6 juin :

A sa dernière séance mensuelle, l'Association des planteurs sucriers (subdivision de l'Ascension) a, sous la présidence du général Jos. Brent, adopté une résolution importante relativement à l'établissement d'une station d'expérimentation pour l'industrie sucrière.

Elle s'est engagée à coopérer à l'œuvre et a prié son comité exécutif de charger un comité de prendre les mesures convenables dans ce but.

—Trois bâteaux chargés de charbon ont descendu le Bayou Lafourche, depuis quelque temps. Ils en ont distribué de grandes quantités sur les différentes habitations riveraines. Nos planteurs sont donc amplement fournis de combustible pour la prochaine roulaison.

Chocolats et Confiserie de la Maison Henry Maillard, de New-York.

Cette maison, une des premières et des plus importantes dans sa spécialité, aux Etats-Unis et en Amérique, a obtenu de brillantes récompenses à l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton dont la clôture vient d'avoir lieu à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons publié l'autre jour la liste de ces récompenses :

"Groupe 7 — Classe 766. — Henry Maillard, New-York : Meilleur étalage collectif de chocolats, médaille de 1re classe—Meilleur étalage de confiserie et bonbons, médaille de 1re classe—Meilleur chocolat, médaille de 1re classe."

Ce n'est pas seulement ici, d'ailleurs, que la maison Henry Maillard a obtenu les plus hautes récompenses ; des médailles d'or lui ont été décernées à New-York en 1853, à Paris en 1867, à Vienne en 1873, à Philadelphie en 1876, à Paris encore en 1878, enfin à Boston en 1883.

Samedi dernier, 6 juin, M. Henry Chaurant, représentant de M. Henry Maillard, a remis, dans le "Main Building" de l'Exposition, au nom de ce dernier, aux représentants des orphelinats de notre ville dont les noms suivent, environ sept cents livres de confiseries et chocolats, c'est-à-dire les produits mêmes qui avaient obtenu les plus hautes récompenses à l'Exposition et avaient été classés au-dessus de toute concurrence :

Orphelinat de l'Immaculée-Conception		Orphelins
"	du Mont-Carmel	117
"	catholique de Ste-Marie	155
"	de St-Vincent	377
"	des protestants épiscopaux	217
"	allemand protestant	59
		129
Soit un total de		1054

Voici le témoignage que les juges du groupe 7, classe 766 ont livré à M. H. Chaurant, représentant de M. Henry Maillard :

"Nlle-Orléans, ce 8 juin 1885.

"Monsieur Henry Maillard, N. Y.

"Cher monsieur,

"Nous les juges soussignés du groupe 7, classe 766, à l'Exposition Universelle, affirmons que, quand à l'unanimité nous vous avons décerné la médaille de 1ère classe (l'égale d'une médaille d'or) pour les meilleurs chocolats qui étaient soumis à notre appréciation, nous avons positivement eu l'intention de vous offrir la récompense la plus méritante, cette médaille de 1ère classe qui vous donne la distinction de vous trouver le 1er, en avant de tous vos concurrents pour l'excellence de vos chocolats.

"C'est avec estime et considération que nous nous signons, vos très dévoués,

"JAS. J. REISS,
"P. GISCLON,
"A. GUGENHEIM,
"E. F. DEL BONDIO."

Le célèbre collège Girard, à Philadelphie, va s'enrichir de nouveaux bâtiments et recevra deux cents élèves de plus qu'auparavant. Il a été démontré, par le rapport des administrateurs des propriétés du Philantrophe, qu'il y a chaque année, un excédant de 50,000 à $100,000 sur les dépenses—ce qui permet de faire les agrandissements projetés. Les directeurs ont déjà, croyons-nous, fait le choix de l'emplacement des nouvelles constructions.

Nous détachons, du compte-rendu de la séance du 26 mai de la Chambre française, les passages suivants du discours qu'y a prononcé, à propos des interpellations sur le drame du cimetière du Père-Lachaise, M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur.

M. Allain-Targé est monté ensuite à la tribune, et, avec une grande énergie, a déclaré accepter avec tristesse, mais avec le sentiment du devoir accompli, la responsabilité des faits.

Puis le ministre a continué ainsi :

On me demande où j'ai puisé le droit en vertu duquel j'ai donné mes ordres.

Les législateurs de 1881 ont créé au gouvernement un double devoir ; ils étaient animés, comme vous, comme nous, d'un grand amour de la liberté, et ils ont donné une liberté de presse absolue, comme jamais il n'en a existé chez aucune nation ; ils ont donné une liberté complète de réunion, et, en fait, une liberté complète d'association, ils ont même laissé la liberté des emblèmes.

Il n'y a plus dans la loi de définition de l'emblème séditieux, et un drapeau peut être innocent ici, et séditieux dans un autre lieu, dans des circonstances particulières. C'est la loi de 1881.

Mais le législateur—et j'en appelle à la discussion qui a eu lieu alors—n'a pas pensé un instant à décharger l'autorité municipale ou gouvernementale du devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité du pays, pour la paix de la voie publique.

Cette doctrine n'a jamais été contestée, ni par mon prédécesseur, ni par personne.

Pour toucher au drapeau rouge, à Paris, il faut donc que je démontre qu'il y est dangereux, et que l'exhibition n'en peut être tolérée sans de graves inconvénients pour la paix publique....

La question de principe ainsi tranchée, le ministre explique en quoi, dimanche, l'exhibition du drapeau rouge avait un caractère tout spécial :

Certes, a-t-il dit, il est douloureux pour nous qui avons réclamé l'amnistie pendant si longtemps et qui l'avons votée, de voir que nous n'avons pas pu tout faire oublier.

Oui, il est douloureux de voir que tous les souvenirs de la guerre civile ne sont pas éteints, que les enfants ont hérité des colères des pères.

Cela nous est très douloureux, mais la liberté doit être laissée du moins aux souvenirs, et si la manifestation d'avant-hier, n'avait dû revêtir que le caractère qu'elle avait revêtu l'an dernier, je n'aurais pas donné d'autres ordres que ceux qui ont été donnés l'an dernier. Mais elle devait avoir, elle aurait eu, sans les mesures que j'ai ordonnées, un caractère spécial.

Il faut que vous sachiez, en effet, qu'à côté de cette grande démocratie parisienne, à laquelle je suis aussi profondément dévoué que personne, de cette démocratie si impressionnable, si généreuse, dont la politique se fait au grand jour et en pleine lumière, à côté de cette démocratie, où tous les actes répondent à un grand sentiment, qui se passionne pour la vie électorale, pour l'amnistie, pour ses grands hommes, qui est prête à faire, à son grand poète ces funérailles qui feront l'admiration du monde entier (Applaudissements), il y a, à côté de ce grand parti républicain, un parti d'agitateurs organisés en vue des plus mauvais desseins.

Il y a là des groupes très divers, les uns sont des nihilistes, avec des chefs étrangers, les autres sont des anarchistes, ayant les doctrines les plus diverses et déclarant dans leurs journaux, que la République leur est indifférente !

Enfin, M. Allain-Targé passa aux reproches que l'on a adressés aux agents.

L'instruction judiciaire le démontrera. Les officiers de paix ont montré un calme admirable ; les agents de police et les quelques gardes de Paris qui étaient là ont longtemps reçu, sans les rendre, les coups dont ils étaient assaillis. Ils étaient en état de légitime défense ; ils ont dû se décider enfin à frapper. De leur côté, il y a dix-neuf blessés, et du côté des assaillants, il n'y en a qu'un fort petit nombre.

Je tiens à dire que tous ces braves gens ont fait leur devoir. (Applaudissements à droite et au centre) ; qu'ils se sont conduits comme de dévoués et vaillants serviteurs de la loi. (Nouveaux applaudissements.) Ils ont montré beaucoup de patience, beaucoup de modération avant de montrer beaucoup de courage. (Nouveaux applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Le sang a coulé, c'est certainement un bien grand malheur, et personne n'en souffre plus douloureusement que moi. (Mouvements divers.—Interruptions.)

Je ne m'explique pas ces murmures ! Comment ! je fais mon devoir, je trouve qu'il y a un danger à laisser flotter dans Paris le drapeau rouge, à laisser se former en bataillons des groupes anarchistes, je prends des mesures pour que le cimetière dont ils ont fait leur citadelle, soit évacué, ces mesures sont pleinement obéies, victoire reste à la loi, et vous trouvez que je suis un ministre faible, parce que j'exprime des regrets ! (Voix au centre : Non ! non ! très bien ! très bien !)

Qu'entendez-vous donc par fermeté et par énergie ! excluent-elles les regrets. L'énergie consiste à frapper quand il le faut.. fût-ce à regret. (Très bien ! très bien !)

Voilà ce que j'ai fait le 24 mai. Par une douloureuse coïncidence, deux enterrements politiques devaient avoir lieu, hier et aujourd'hui.

J'ai donné des ordres ; ces ordres ont été contradictoires ; ma conduite a-t-elle été, comme on l'a dit, incohérente ?

J'avoue que devant un cercueil, quand il s'agit non d'un rendez-vous donné pour une manifestation, mais d'un rendez-vous dont l'heure est indiquée par la mort, et auquel se rendent, non seulement des manifestants, mais une veuve, des parents, des amis, qui viennent honorer le mort, je ne me sens pas aussi libre que devant une manifestation séditieuse.

J'avoue encore que, quand je suis au cimetière, je ne me sens pas aussi libre que sur la voie publique, surtout quand le cercueil est là.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Une singulière anecdote sur Stephen Gérard, le richissime bienfaiteur de Philadelphie. Ses parents—dit le *Call*—étaient si pauvres, qu'ils ne pouvaient lui donner la moindre éducation, ni même le nourrir. Il lui fut signifié d'aller chercher fortune ailleurs ; la misère avait endurci le cœur des malheureux. Au moment de quitter le toit paternel, l'enfant éprouvait naturellement du chagrin ; il voulait retarder le départ. Alors une sœur aînée s'empara d'un manche à balai et lui en asséna un coup sur le dos. L'enfant partit pour ne plus revenir, mais il n'oublia jamais le coup du manche à balai.

Bien longtemps après, déjà millionnaire, il se trouvait dans sa résidence, devenue depuis un asile pour les marins. Un étranger, un capitaine de navire se présenta devant lui ; il avait l'allure d'un homme fier de la démarche qu'il faisait et s'attendait à en recevoir des félicitations et des remerciements.

—Monsieur, dit-il, je reviens de France.

—Ah ! fit Gérard.

—Oui, monsieur, et j'y ai rencontré votre sœur.

—Ma sœur ! s'écria le vieux Gérard, changeant de couleur, lançant un effroyable juron, ma sœur !

—Oui, monsieur, et comme elle n'avait pas les moyens de payer son passage, j'ai cru devoir lui rendre un grand service, en lui donnant le passage sur mon navire.

—En vérité, monsieur, vous êtes bien bon, mais vous ne ferez le plaisir, s'il vous plait, de la ramener là où vous l'avez prise et à vos frais, bien entendu.

Le capitaine et la sœur insistèrent, prièrent, supplièrent. Gérard resta implacable ; le coup de manche à balai lui brûlait encore la peau. Il fallut que le capitaine reprit la pauvre femme à bord et l'aidât à rentrer dans son taudis.

On sait que la mémoire de Stephen Gérard est vénérée à Philadelphie ; on y fête toujours son jour de naissance qui était, croyait-on, le 21 mai. On s'est aperçu, dernièrement, que l'on avait commis une erreur d'un jour ; c'est le 20 qu'on a célébré, cette année, cet anniversaire.

Saviez-vous qu'il y eût des fleurs—entre autres la *Phalaenopsis-Antenniferra*,—coûtant 3,000 fr. pièce ?

C'est à Fontenay-sous-Bois, France, qu'on se livre à cette culture, lucrative, préférable, comme on voit, à celle du lapin.

ALEXANDRE DUMAS

INAUGURATION DE SA STATUE

A VILLERS-COTTERETS.

La semaine est aux morts illustres —dit un rédacteur de la *Liberté*, dans le numéro du 26 mai. Pendant que le gouvernement s'occupait des funérailles et de l'apothéose de Victor Hugo, le monde des lettres se portait à Villers-Cotterets pour assister à l'inauguration de la statue d'Alexandre Dumas, qui a eu lieu hier, dimanche, à trois heures.

Qui ne sait—car qui n'a lu Alexandre Dumas—que le grand romancier et auteur dramatique est né à Villers-Cotterets, "petite ville du département de l'Aisne, à deux cents pas de la rue de la Noue où mourut Demoustier, à deux heures de la Ferté-Milon, où naquit Racine, à sept lieues de Château-Thierry, où naquit La Fontaine ! "

L'auteur des *Trois Mousquetaires* manifesta le désir d'aller mourir dans cette maison de la rue Lormet (aujourd'hui rue Alexandre Dumas) où il était né le 2 juillet 1802, presqu'en même temps que Victor Hugo, et il aurait voulu que le propriétaire de cette maison, son ami Cartier, la lui vendît le moment venu. Les accidents, toujours si précipités et si inattendus dans la vie de Dumas, le firent mourir à Paris. La maison restée aujourd'hui ce qu'elle était à la naissance de l'illustre écrivain, a été, pour les Parisiens invités à la fête d'hier, un lieu de pèlerinage. Je m'y suis rendu avec les membres délégués du comité de la Société des gens de lettres, Jules Claretie, Oscar Comettant, Montagne, Auguste Moret, Henry Houssaye, Collas et deux ou trois autres dont les noms m'échappent.

La maison est modeste, mais elle a fort bon air et l'on sent qu'on y vivrait heureux.... avec un certain nombre de mille livres de rente. Elle est entre cour et jardin, avec perron flanqué de deux escaliers qui, pour ne pas valoir celui de l'Opéra, ne manquent pas d'une certaine élégance monumentale. Avec la permission des locataires qui se montrent fort gracieux, nous pénétrons à l'intérieur, et tout droit nous allons à la chambre où fit son entrée dans ce monde celui qui devait bientôt l'occuper, l'amuser et l'instruire par ses écrits si pleins de sève, si extraordinairement verveux et plus nombreux dix fois que les années qu'il vécut.

La chambre est petite et donne sur le jardin, étroit et long, où Alexandre Dumas enfant fit ses premières classes en tendant des pièges aux moineaux. Comme nous venions de sortir de la maison, un ami me présenta à un lieutenant de pompiers, droit comme un I et fier comme Mars sous l'uniforme, malgré ses 75 ans.

—Vous voyez le lieutenant, dit mon ami, eh bien ! il a été un des camarades d'enfance de celui que nous glorifions aujourd'hui, et il en a reçu des torgnolles, des rossées terribles.

—Oui, c'est vrai, fit le brave pompier, Alexandre avait quinze ans quand j'en avais huit ; il n'était pas endurant, moi, j'étais rageur, et nous nous battions souvent, c'est-à-dire qu'il me battait. Une fois, notamment, à propos d'un hérisson, il me flanqua la plus belle tripotée de gifles qu'un gamin puisse administrer à un autre gamin. Il faut dire que je ne les avais pas volées.

—Comptez-moi cela, monsieur le lieutenant.

—Voici. J'avais découvert un petit endroit où Alexandre avait mis de la glu pour attraper des oiseaux et je m'étais approprié le piège. Dumas, qui était fin comme tout, chercha celui qui lui avait joué ce tour. Me regardant en face, il me dit : "C'est toi !" Je cherchais à nier, mais il resta convaincu que j'étais seul coupable. A quelques jours de là, Alexandre, qui élevait un hérisson, le laissa tomber dans l'abreuvoir. Pour le rattraper, il courut chercher un baquet à laver le linge et voulut s'y embarquer. On l'en empêcha en lui disant qu'il allait chavirer et se noyer. Mais lui qui avait une volonté, ne renonça au baquet que pour aller prendre une longue planche dont il se fit un radeau. Et pendant qu'il voyageait ainsi sur l'abreuvoir, j'avais ramassé des cailloux que je jetai sur le hérisson. Dumas reprit sa petite bête, assez endommagée par ma mitraille. Quand il eut opéré le sauvetage, il se mit à me courir après, et comme il était plus grand et plus fort que moi, il ne tarda pas à me rejoindre. Et alors ce fut une distribution de taloches à faire frémir. Il était furieux, et me disait : "Tiens, en veux tu ? en voilà !" Je n'en voulais pas du tout, mais Dumas a toujours été généreux et n'a jamais fait les choses à demi. Son hérisson était vengé, et moi, je m'en souviens, comme vous voyez.

Mais l'heure de l'inauguration a sonné, et déjà nous entendons la fanfare de Villers-Cotterets qui conduit le cortège de la mairie à la place Alexandre Dumas, où s'élève la statue en bronze, œuvre remarquable de Carrier-Belleuse. Je vois avec le maire, M. Sénard, Alexandre Dumas fils, s'oubliant lui-même, et tout rayonnant de la gloire de son père ; MM. Kaempfen, Auguste Vitu, Jules Verne, de Bornier, Hector Malot, Albert Wolff, le général commandant la division à Soissons, le préfet du département, Desbarolles, Paul Bocage, de La Pommeraye, Calmann Lévy, Carrier-Belleuse, Jules Hostein, Ringuier, député de l'arrondissement ; Emile Blavet, le sous-préfet de Soissons et les membres du comité de la Société des gens de lettres dont j'ai cité plus haut les noms. Du côté des dames, tous les regards se portent vers la famille de l'auteur de *Denise* Mme Alexandre Dumas, Mme Lippmann, Mlle Jeannine. On découvre la statue, et l'air retentit des cris : "Vive Alexandre Dumas ! Vive Carrier-Belleuse ! Vive la République !" Ces cris sont poussés non seulement par les personnes assises dans l'enceinte réservée, mais par tous les habitants aux fenêtres de leurs maisons et jusque sur les toits.

De l'endroit où je suis placé, la statue du maître, dont le visage est tourné vers le nord, respire la noblesse et une singulière vigueur d'expression. Alexandre Dumas, très ressemblant, croise sur sa poitrine le bras dont la main tient la plume merveilleuse qui captiva tout un siècle. Le sculpteur l'a habillé d'une longue redingote et d'un pantalon comme on les portait il y a trente ans. Sur le socle, on lit les titres de quelques-uns des romans de l'écrivain et de quelques-unes de ses pièces de théâtre.

On fait silence et la série des discours est ouverte par les paroles très applaudies du maire au nom de Villers-Cotterets. MM. Kaempfen et Ringuier parlent au nom du gouvernement et parlent fort bien. M. Henri de Bornier déclame d'une voix vibrante une pièce de vers que l'auditoire acclame ; Jules Claretie lit un discours tout plein de charme et d'enthousiasme, au nom du comité de la Société des gens de lettres dont il est président ; enfin M. Duvanchel lit un petit poème en vers très agréables intitulé : *Le Discours d'un forestier de Villers-Cotterets.* Nous regrettons que l'espace dont nous pouvons disposer ne permette pas de donner tout au moins des extraits des discours prononcés et des vers récités.

Le soir, un banquet remarquablement servi, réunissait plus de cent convives et tous les membres du comité de la Société des gens de lettres, gracieusement invités par Alexandre Dumas.

Au dessert, un débordement d'éloquence nous vient de la table d'honneur. M. Sébline, le préfet, que nous avons connu simple journaliste, boit aux trois Dumas. Le général lui répond, et, de ces grandes figures, il rend surtout hommage au vaillant général Dumas. Enfin, répondant à tous—MM. Ringuier, Kaempfen, Sénard et Claretie—Alexandre Dumas improvise une allocution émue et toute gracieuse pour l'assemblée, qui est l'objet d'une triple salve d'applaudissements.

Il est dix heures et demie, et, insensible aux promesses du programme de la fête de nuit, qui annonce "l'embrasement des bosquets de Cythère", nous prenons le train en saluant une dernière fois la statue du romancier géant sur son socle de granit, et plus géant encore par ses œuvres immortelles.

Simple post-scriptum à l'article de M. Macé de Challes—écrit M. Auguste Marcade, dans le *Figaro*, sous le titre de "la nécropole du Panthéon."

C'est le dénombrement de ceux dont Victor Hugo va devenir le compagnon de sépulture sur la montagne Sainte-Geneviève.

Commençons par les soldats.

Le plus illustre de tous ceux qui reposent dans ces caveaux est le maréchal Lannes, duc de Montebello. Le 6 juillet 1810, anniversaire de la bataille de Wagram, il fut solennellement porté des Invalides au Panthéon.

Le comte Le Blond de Saint-Hilaire, général de division, grand-aigle de la Légion d'honneur, blessé mortellement aussi, à la même bataille d'Essling. Caractère chevaleresque qui, d'après Napoléon, lui avait valu d'être surnommé le *Chevalier sans peur et sans reproches*.

Le général Reynier, un des plus célèbres divisionnaires de la grande armée, mort en 1814.

Un des cénotaphes porte l'inscription suivante :

COMTE MICHEL ORDENER

1812

C'est lui qui, étant général de brigade, fut chargé d'enlever le duc d'Enghien à Ettenheim (11 mars 1804).

Côté des marins :

Le comte de Fleurieu, ministre de la marine de Louis XVI, sénateur de l'Empire en 1805, gouverneur du palais des Tuilleries, mort en 1810 ;

L'illustre Bougainville ;

Le comte Thévenard, successeur de Fleurieu à la marine (16 mai-17 septembre 1791) ;

Le vice-amiral comte de Winter, Hollandais, qui lutta si courageusement, le 11 octobre 1797, contre la marine anglaise, à la bataille du Texel.

Lors des démêlés de Napoléon avec le pape Pie VII, les membres du Sacré-Collège furent transportés de force à Paris.

Les corps de trois d'entre eux reposent au Panthéon :

Le cardinal Caprara, qui célébra la messe le jour de Pâques 1802, à Notre-Dame, devant le premier Consul et qui le sacra roi d'Italie, à Milan, mourut en 1810 ;

Les cardinaux Erskine et Maceri, évêque de Sabine (1811).

Puis ce sont des illustrations à des degrés divers :

Le géomètre Lagrange ; Cabanis ; le peintre Joseph Vien ; Régnier, duc de Massa, le grand-juge de l'Empire ; Jean-Frédéric Perrégaux, sénateur (1808) ; Crétet, comte de Champmol, le premier gouverneur de la Banque de France ; Jacqueminot, sénateur de l'Empire, père du célèbre général ; le sénateur Demeunier ; Treilhard, ancien membre du comité du salut public en 1793, mort comte de l'Empire, ministre d'Etat, le 1er décembre 1810.

Nous omettons quelques sénateurs de l'Empire, des pairs de France et chambellans dont il est difficile de découvrir les biographies.

La dernière dépouille que reçurent les caveaux de Sainte-Geneviève, sous la Restauration, fut celle de l'architecte Soufflot, en 1829.

Un détail auquel les visiteurs des caveaux n'ont sans doute pas pris garde.

Sur chaque dalle mortuaire sont gravées les deux lettres symboliques qui représentent le nom du Christ, entourées de l'*alpha* et de l'*oméga* bibliques.

L'année 1885 est la plus désastreuse connue dans l'histoire de la navigation au point de vue des collisions avec les montagnes de glace. En un seul mois, on compte une trentaine de catastrophes. Dans presque tous les cas, les accidents sont dûs à la témérité des capitaines qui préfèrent une route dangereuse mais plus courte, à une autre plus sûre mais plus longue.

On a remarqué que les Allemands sont très prudents ; aussi, dans la liste des collisions récentes avec les bancs de glace qui flottent dans le Nord de l'Océan Atlantique, on ne voit figurer aucun navire, voilier ou vapeur, portant le pavillon allemand. D'après leur point de départ et leur destination, ils doivent, pourtant, suivre la même route que les bâtiments suédois et anglais parmi lesquels on trouve beaucoup de victimes.

On ne cite, non plus, aucun navire américain, mais il y en a si peu sur les mers, qu'il est difficile de leur faire honneur de l'exception.

Chose à noter, du reste : les montagnes de glace descendent, cette année, plus bas qu'à l'ordinaire. On en rencontre beaucoup au trentième degré de latitude Nord ; on s'attend même à ce qu'elles descendent jusqu'au trente-septième degré, mais arrivées là, les eaux chaudes du Gulf Stream les auront bientôt réduites presqu'à néant.

C'est donc au-dessous de ce degré que la route est vraiment sûre. Le premier mal, on pouvait, sans crainte, suivre le quarantième degré ; aujourd'hui, la route est semée de mille dangers.

☞ Voir l'annonce de la pension Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée samedi, le 13 juin 1885, à l'Eglise Ste Thérèse, coin des rues Camp et Erato, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue MARIE DUBARRY. Les amis et connaissances des familles J. Dubarry et G. Helbèce sont priés d'y assister.
9 juin—5t

Nos lecteurs doivent savoir que la grande Convention nationale des agriculteurs avait été fixée, depuis l'an dernier, au 24 juin. Le nouveau commissaire d'agriculture vient de changer la date de la réunion ; elle est reportée au 8 juillet.

Il est à espérer qu'elle attirera une foule de planteurs et de cultivateurs des différentes sections de l'Union. Elle est le moyen le plus efficace, le plus infaillible de répandre la lumière sur les questions si compliquées, si importantes, que soulève l'industrie agricole. Les Conventions semblables ont toujours des résultats bienfaisants.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Ferreira.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.
No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement :

Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—	
On fire risks	$232,018 08
On marine risks	13,821 98
On river risks	14,786 77
Total premiums	$260,626 83
Less unearned premiums	72,317 00
Net earned premiums 31st May 1885	$188,309 83

LOSS PAID.

On fire risks	$88,486 91	
On marine risks	2,490 26	
On river risks	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest	28,786 34	
Reinsurances and return premiums	28,632 98	
		$155,975 93
Profit		$32,333 90

The company has the following assets :

Real estate	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge	
Bills receivable	124,446 06
Premiums in course of collection	56,228 22
Stock of Vallette Dry Dock Company	30,737 35
Judgments	11,362 50
Cash on hand	4,355 00
	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. }
Sworn to and subscribe before me the 9th day of June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

John B. Lallande, Paul Fourchy, M. W. Smith, Chas. Lafitte, D. A. Chaffraix, D. Fatjo, Jos. A. Shakspeare, U. Bassetti, Alden McLellan, B. W. Taylor.
12juin—

WEST END !
FEU D'ARTIFICE,
Première Grande Exhibition Complimentaire de la saison.
SAMEDI SOIR,
13 JUIN A 8:30 HEURES.

Ce feu d'artifice a été spécialement manufacturé pour cette occasion par Detwiller et Street New York, et sera tiré par Geo. W. Weingart et sera à la hauteur des feux d'artifices du West End.

PROGRAMME.
1. Grande Illumination, tricolore, avec batterie.
2. Phantom Circles.
3. Bombes en couleurs de six pouces.
4. Kaleidoscope.
5. Display of Dragon and Bombshell Rockets.
6. Sparkling Caprice and Egyptian Circlet.
7. Six inch Colored Bombshell.
8. Yankee Wind Mill.
9. Display of firefly and Comet Rockets.
10. Six inc Colored Bombshell.
11. "Good Luck" with Horse Shoe.
12. Grand Bombette Fountain.
13. Grand Final. Flight of 500 Colored one-pound Rockets.
Rockets, etc., during firing.

Gratis pour tous. **Gratis pour tous.**

Prenez les chars coin des rues Canal et Carondelet. Les trains partent toutes les 15 minutes. Prix 15 cents aller et retour.

Attention pour le Grand "Display" du 4 juillet.
11juin—3t

Louisville, New Orleans & Texas Railway.

Excursions régulières du dimanche à l'Arsenal de Baton Rouge.

Prix, $1 aller et retour par le train régulier des excursions qui part de la gare de la rue Poydras à 8 heures du matin. Pour le retour à la Nlle-Orléans le train quittera Baton Rouge à 5 heures de l'après midi.

A. J. KNAPP, G. P. A. — R. F. REYNOLDS, G. Agent — JOHN BRADLEY, Assistant Surintendant.
13 juin—1t

Chemin de fer Louisville et Nashville.
Excursion tous les Dimanches.

PENDANT LA SAISON jusqu'à Ocean Springs. Prix, aller et retour un dollar seulement. Les trains partiront de la gare au pied de la rue du Canal, à 7 heures 10 minutes du matin et seront de retour dans la soirée.
Un wagon à fauteuils (chair car) sera attaché au train.

JOHN KILKENY, D. P. A. — O. W. DUNN, Surintendant.
13 juin—1t

Avis au public.

MA femme ANTOINETTE DUBOS avant quitté le toit conjugal je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter en mon nom.
13juin—1t — JEAN MARIE MAUMUS

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte.

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885 y compris les primes non échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie	$232 018 08
Sur les risques maritimes	13 821 98
Sur les risques de rivières	14 786 77
Primes total	$260 626 83
Moins primes non échues	72 317 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1885	$188 309 83

PERTES PAYÉES

Sur les risques d'incendie	$88 486 91	
Sur les risques maritimes	2 490 26	
Sur les risques de rivières	7 579 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	28 786 34	
Réassurances et primes remboursées	28 632 98	
		$155 975 93
Profits		$32 333 90

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$253 293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer	96 185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissement	
Billets à recevoir	124 446 06
Primes en collection	56 228 22
Stock du Vallette Dry Dock Company	30 737 35
Jugements	11 362 50
Comptant	4 355 00
	39 822 13
	$616 410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans. }
Fait sous serment pardevant moi le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS :
Jno B. Lallande, Paul Fourchy, M. W. Smith, Chas Lafitte, D. A. Chaffraix, D. Fatjo, Jos A. Shakspeare, U. Bassetti, Alden McLellan, B. W. Taylor.
11 juin—

DR. HÉRARD,
SPÉCIALISTE FRANÇAIS.
149 Royale, Nouvelle-Orléans.
Guérison du Cancer et des Hemoroïdes sans opération.
Guérison de toutes les affections de la peau ou syphilitiques, sans caustiques ni mercure ; de mangeaisons de n'importe quelle nature guéries sans visiter les cas.
Heures d'office, de 9 à 11, et de 2 à 6.
6 juin—1m—

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERONES, Agent
Bureau rue Magazine, 99
7 juin—6 mois PP — Nlle Orléans.

Médaille d'Or à l'Exposition.
PAIN LIQUIDE
—OU—
Extrait de Malt de Nicholson.
Recommandé par les Médecins.

CE breuvage d'un goût excellent, sans alcool, est le nutritif et le tonique sans égal ; il est riche et d'une grande pureté. Convient aux personnes délicates, convalescentes, aux nourrices, aux vieillards, aux enfants et surtout pendant les chaleurs débilitantes de nos mois d'été. Très efficace dans la dispepsie, les maladies de poitrine et des intestins.
A vendre dans toutes les pharmacies, les magasins de comestibles, etc.
Ordres sollicités par l'agent,
OSCAR BERCIER,
4 juin—3m — 46 rue Decatur.

Avis Spécial.

En vue de permettre aux visiteurs et autres personnes de visiter les terrains et bâtisses de l'Exposition, et de faire des achats de machines, instruments aratoires et tous autres articles avant qu'ils ne soient enlevés, les portes seront ouvertes tous les jours de 6 heures du matin à 7 heures du soir, jusqu'à nouvel ordre, et le prix d'admission sera de vingt-cinq cents.
E. M. HUDSON,
Président du Comité d'Admission.
5 juin—

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,
A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
36 MEDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 8 ans.
2410 applications faites par les colons Français et étrangers, plantations de canne à sucre, entrepreneurs de travaux publics, usines, fonderies, etc., etc.
Production 3000 wagons et 100 milles de voie par mois.
Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
28 fév—6m—Dim, Mer VPP

AVIS
Le Grand Tirage Extraordinaire,
CLASSE "F"
DE LA
La Loterie de l'Etat
de la Louisiane.
Aura lieu
MARDI 16 JUIN, 1885,
—A—
L'Académie de Musique
Sous la direction des Généraux
G. T. BEAUREGARD,
Et J. A. EARLY.
Le tirage commencera à 11 heures du matin.
Gros lot - $150,000
BILLET ENTIER $10.
Fractions de billets en proportion.
6 juin—1t

AD. JACQUET,
15 RUE CARONDELET,
Succursale au West End.
A obtenu la Médaille de 1re Classe pour le
VIN DE CHAMPAGNE
dont il est l'agent général
Compagnie des Grands Vins de Champagne E. Mercier & Co., Epernay,
Et spécialement pour la marque
Jacquet's private Cuvee EXTRA DRY
Restaurant à prix fixe, $1. 15 rue Carondelet et à la succursale au West End.
4 juin—1m—Mar J D

Avis.

LA raison sociale de J. FRIEDLANDER & CO. a été ce jour dissoute.
Je continuerai les affaires comme courtier de coton pour mon compte individuel. Office D. Gallier Court.
Nouvelle-Orléans, ce 1er juin 1885.
H. VIAVANT,
Ex membre de la raison sociale J. Friedlander & co.
2 juin—10t

Hôtels, Restaurants, &c.

COVINGTON,
Paroisse St-Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE.
Pension privée,
Tenue par
Mme F. GONTHIER.

OUVERTE en été pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés pour les pêcheurs de la perche du "bass" et de la truite, en hiver pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix du chevreuil de la dinde, etc.
PRIX—$1 50 par jour ; $40.00 par mois.
20 avril—

FRAPART HOUSE.
MANDEVILLE.

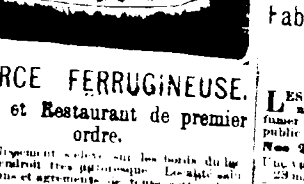

SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement s'élève sur les bords du lac dans un endroit très pittoresque. Les appartements sont bien meublés. Bains et agréments de toute sorte. Chambres vastes et bien aérées ; cottages pour famille. Table de premier ordre et vins de choix.
5juin—

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1885.

SEUL RESTAURANT de PREMIÈRE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY connu de tous les amateurs de bonne chère.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville régulièrement. Voyez l'annonce du chemin de fer.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone ou laissés à mon établissement, le Customhouse Exchange, coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
17 mai—

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre.
7 mai—3m

LOUIS BEZAUDUN,
Restaurant de la Louisiane,
(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun),
107 RUE DOUANE,
Près Royale.......Nlle-Orléans.
Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.
C'est le même restaurant qui était auparavant au No 112. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au dessus de tout éloge.
Téléphone dans le bureau.
11 déc—6m

Ocean Springs Hotel,
Ocean Springs, Miss.,
S'ouvrira pour la saison le 15 mai 1885. Retraite admirable et tranquille pour les familles. Cuisine exceptionnelle. Pour circulaires et prix s'adresser à
J. F. PIERCE,
Propriétaire,
Anciennement du Beach Hotel, Galveston.
12 mai—1m

AGENCE DES VOYAGEURS
102 RUE DU CANAL.
Grande réduction de prix de passage.
—$32—
Pour aller en France, Allemagne et Angleterre
A Gênes ou Naples, $42.—Palerme $47.
Les prix sont réduits pour toutes classes de voyageurs. Informez-vous chez THOMAS COOK ET FILS, 102 rue du Canal.
7 mai—6m MaSD

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots, des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.
Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.
F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France,
12 avril— — Saint-Paul, Minn.

A louer.
LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
29 mars—PP.

A louer.
A la Baie St. Louis.—La jolie résidence meublée de Mme OGDEN, à dix minutes de marche de l'Avenue Ulman. Pour plus amples informations, s'adresser au No 702 de la rue St. Charles, ou à M. EDGAR DELERY à la Baie St. Louis.
2 juin—

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district.
2déc 84 1 an PP—D Mar J

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Mise en vente des dernières nouveautés en Grenadines noires et couleurs,
A des prix qui défient la concurrence.
Splendide assortiment
DE CRÉPON ET PONGEE EN TOUS GENRES.
26 avril—

VENTE SPECIALE.
Ayant acheté à une vente de BANQUEROUTE un immense stock de PARASOLS et de demi ombrelles nous les offrons à moins d'une MOITIÉ DE LEUR VALEUR à une vente spéciale commençant LUNDI prochain ; aussi un assortiment de BELLES MOUSTIQUAIRES de BOBINET à bien au dessous des PRIX REGULIERS. Nous signalons à l'attention générale une réduction dans les prix des Linons, Ginghams, Nun's Veilings, Albatrosses, Soieries, Satins, Grenadines, Dentelles, Ceintures, (waistings) en dentelle et brodées, etc.
Aussi un vaste assortiment de NOUVELLES NATTES DE CHINE, Tapis, petits et grands, de tous genres, Stores de fenêtres, Toiles cirées, Rideaux dentelle, devants de cheminée, Nattes, etc, etc.
Lingerie de dessous pour Dames, Demoiselles et Enfants,
—AUSSI—
Costumes, Ulsters, Dusters et Linge d'Enfants.

B. & W. CRONER,
141 Rue du Canal, coin Bourbon.
26 mai—3 m

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son,
23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25
NOUVEAUX GENRES.
Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums, Nattes de Coco et de Napin.
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
22mars—

ESCOBAL,
Fabrique de Tabac à Fumer et à Priser.

LES amateurs de TABAC sont respectueusement informés que les célèbres marques à fumer et priser si avantageusement connues du public sont dès ce jour en vente au même local **Nos 305, 307, 309 rue de Chartres.**
Une visite des amis et clients sera la bienvenue.
23 mai—1 mois PP

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Appellent l'attention sur leurs importations de
NATTES
Damassées, sans joints, et de qualités supérieures,
(Venant d'être reçues.)
TAPIS de tout genre à très bon marché.
Toiles cirées,
Corticine anglaise,
Stores,
Rideaux, etc.
12 mai—

Des Lettres de Crédit Circulaire.
Pour l'usage et l'agrément des
TOURISTES EUROPÉENS.
ÉMISES POUR
L'Angleterre et le Continent.
Peuvent s'acheter à la
BANQUE NATIONALE D'ETAT
31 et 33 rue du Camp,
Et à la SUCCURSALE, coin Conti et Royale.
10 mai—2 m

Cresson de Fontaine.
(*Extrait d'un Journal de Paris.*)

Il est utile, à cette époque de l'année, de se purifier le sang par le moyen suivant :
Faites acheter chaque matin une botte de cresson, à laquelle on joindra quelques feuilles d'oseille et de laitue, hachés ou pilez le tout, puis ses dans une mousseline pour en extraire le suc et buvez les deux ou trois cuillerées de jus ainsi obtenues.
Après quinze jours de ce régime, toutes les âcretés du sang auront disparu et vous serez frais et rose au possible.
On peut trouver en tout temps d'excellent CRESSON DE FONTAINE aux stalles Nos 126 et 127 Marché aux Fruits, (Marché Français), occupées par M. J. B. PACE.
19 mai—1 m

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT $400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs :
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, W. B. Conger, U. Marinoni, Harry L. Flash, J. J. Reiss, Lucien Delery, N. D. Wallace, R. F. W. Bachman, Wm. Garig, John D. Flaker, Joseph Kohn, James T. Reed, Sam'l H. Kennedy, Alfred Moulton, W. R. Lyman, Chas. H. Dolsen, S. C. Conkling, Charles Newman, M. Gillis, C. K. David, A. Rosenfeld, Chas. E. Rice, Charles M. Whitney, D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
4juin—1m

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal
LES MEILLEURS
PIANOS !
Meilleur marché que tous les autres

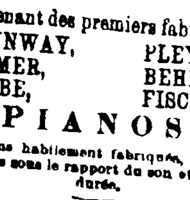

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL, SOHMER, BEHR et KNABE, FISCHER
PIANOS !
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin ai fréquentes chez les enfants.
Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre ; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose. Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,
Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est sur tous bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif et je le recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.
E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.
D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.
Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Avant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique. C'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie car depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.
ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.
J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.
LEON FERRIER, M. D. P.

M. Jules Tardos.
Cher Monsieur—Je vous envoie un certificat de ma mère dont la digestion se faisait mal depuis quelque temps, et qui souffrait aussi beaucoup de la constipation. Elle a pris de l'Elixir préparé par vous et en a éprouvé d'excellents effets.
Respectueusement,
W. D. SNEAD.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.
MME REBECCA SNEAD.
Nouvelle-Orléans, 1885 — Rue Trême 246.

DÉPOT GÉNÉRAL :
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,
Coin des rues Royale et Douane, Nlle Orléans.
Vente en gros et au détail. — 12 avril

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857 ; réorganisée en avr 1882.
Bureau 188 rue Gravier
Capital..........$250,00
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON..........Président
LOUIS BARNETT..........Secrétaire
MAURICE STERN..........Vice-Président
12 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700.000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales :
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER,
24janv—1an PP — Secrétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 12 JUIN.—CLASSE No 139
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
30	36	23	61	59	49	9	27	6	65	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et sont collectés dans les salles de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 12 juin 1885—4 heures P. M.
LOUIS H. FILIE
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.